

Quiz : seriez-vous un bon musulman? (2ème partie)

écrit par Raoul Girodet | 18 mars 2021

JEU-CONCOURS : ÊTES VOUS UN BON MUSULMAN?

Répondez aux questions suivantes : l'action est-elle halal/haram ou bien sujette à caution?

	HALAL	HARAM	ÇA DÉPEND...
1 Sauter en parachute	☐	☐	☐
2 Rire d'un comédien	☐	☐	☐
3 Regarder un dessin animé	☐	☐	☐
4 Regarder la présentatrice de télé	☐	☐	☐
5 Jouer à jeter des boulettes de papier dans une corbeille	☐	☐	☐
6 Apprendre des tours de magie	☐	☐	☐
7 Regarder des documentaires où des animaux s'accouplent	☐	☐	☐
8 Laisser un chat toucher le Coran	☐	☐	☐
9 Manger de la poule d'ornement	☐	☐	☐
10 Transporter des colis pouvant contenir du vin	☐	☐	☐
11 L'Islam tolère-t-il la pédophilie ?	☐	☐	☐
12 Puis-je sodomiser mon chien ?	☐	☐	☐
13 L'excision	☐	☐	☐
14 Boire l'eau de lavage issue d'une ardoise sur laquelle sont écrits des versets du Coran	☐	☐	☐
15 L'eau des poissons rouges	☐	☐	☐
16 Publier des photos d'un bébé sur Facebook	☐	☐	☐
17 Peut-on siffler ?	☐	☐	☐
18 Envoyer des émoticônes par SMS	☐	☐	☐
19 Peut-on se torcher de la main droite ?	☐	☐	☐
20 Peut-on se soigner du mauvais œil en chauffant du plomb ?	☐	☐	☐

Première partie :
<https://resistancerepublicaine.com/2021/03/17/quizz-seriez-vous-un-bon-musulman-1ere-partie/>

Deuxième partie : les progrès restant à faire

Malgré les colossales avancées exposées hier, il existe encore une grande marge de modernisation des fatwas.

En effet, il est encore interdit :

– De jouer aux échecs. En ce qui concerne le jeu d'échec notre fatwa est la suivante :

Nous prenons parti pour l'interdiction du jeu d'échec, car l'imam Ali a dit : « Le jeu d'échec est le Maysir, jeu de hasard, des étrangers (qui ne parlent pas l'arabe). » (Bayhaki)

L'imam Ibn Chihab a été interrogé sur le jeu d'échec, il a dit : « Ce jeu est faux, je ne l'aime pas. »

L'imam Ali est passé auprès de gens qui jouaient au jeu d'échec, il a dit : « Que sont ces statues auxquelles vous vous attachez ? Il vaut mieux à l'un de vous qu'il touche à une braise jusqu'à ce qu'elle s'éteigne que de toucher à ces statues. »

Le Compagnon Ibn Omar a été interrogé sur le jeu d'échec, il a dit : « C'est pire que le jeu de dé. » [qui est illicite].

– De jouer au Monopoly puisqu'on y utilise également le dé.

– D'avoir un chien, sauf pour motif valable indiqué dans le Coran : « Quiconque garde un chien, à l'exception d'un chien utilisé pour la chasse, l'élevage du bétail ou la garde des cultures (ferme), un Qîrât (quantité de la taille d'une montagne) sera déduit chaque jour de sa récompense. »

– D'acheter un chat : il est préférable que vous vous absteniez d'acheter un chat par prudence, afin de tenir compte de la divergence des savants à ce sujet.

– De faire des poissons d'avril. Une des principales raisons justifiant cet interdit est :

La célébration du Poisson d'Avril relève de la pure imitation des mécréants qui célèbrent et ont même inventé cette

occasion. Selon le Prophète, ﷺ : « Celui qui imite des gens est considéré comme étant l'un d'eux. ». (Rapporté par Abou

Dawoud). Le Prophète, ﷺ, a dit encore : « Ne fait pas partie de notre communauté celui qui imite les autres. N'imites ni les chrétiens ni les juifs ». (Rapporté par At-Tirmidhi).

– De faire de la plongée profonde en raison du risque d'ivresse des profondeurs...

– De mettre une sonnerie musicale sur son téléphone portable : il n'est permis d'écouter aucune musique qu'elle provienne du téléphone mobile ou de n'importe quel autre instrument. Le Prophète () a dit :

« Il y aura des gens, dans ma nation, qui considéreront comme licites la fornication, le port de la soie, les boissons alcoolisées et les instruments de musique. » (Boukhari)

– De fêter les anniversaires : Comme il n'est pas permis d'accepter ou d'offrir des présents à l'occasion des anniversaires, vu qu'il est interdit de fêter ces occasions. En effet, cet acte est une imitation des mécréants qu'Allah le Très-Haut nous a ordonnés de récuser et nous éloigner de leurs traditions. Le Prophète, , dans les Sounanes d'Abou Dawoud, a souligné que celui qui imite un groupe en fait partie, Hadith authentifié par As-Sayouti.

– D'aller au cinéma:

En réalité, dans les cinémas, il y a toujours des transgressions religieuses évidentes, que ce soit dans les films ou par les péchés commis dans ces salles mixtes. Telle est la situation dans les pays musulmans et c'est plus grave dans les pays mécréants. Il ne vous est donc pas permis d'y aller, que votre mari vous accompagne ou non.

– D'exercer la profession d'humoriste : L'humour s'associe fréquemment au mensonge et au sarcasme pour faire rire les gens, or ce sont des interdictions légales.

Ajoutez à ça qu'il est déconseillé de dormir en chaussettes, de rire d'un pet, de s'endormir devant la télé et d'insulter les licornes.

Inversement, il est conseillé de couvrir les récipients la nuit, d'entrer aux toilettes du pied gauche et de manger les dates en nombre impair.

Enfin, la charia nous enseigne également qu'on a le droit de s'amuser, moyennant quelques précautions toutefois : Nous voudrions vous dire que l'amusement devrait non seulement se faire selon les bonnes manières [islamiques], mais aussi aux moments appropriés. Un musulman ne devrait pas s'y engager dans les moments de travail et de sérieux. [Aussi], l'humour devrait être modéré, c'est-à-dire limité à ce qui est approprié.

L'Humour « modéré »... Formule admirable !

.

Je pense avoir gardé le meilleur pour la fin :

Un imam accusé d'actes contre-nature

Fatwa No: 136430

Question :

Dans notre quartier, un cheikh travaille comme imam dans notre mosquée. Certains jeunes du quartier l'accusent de les avoir sodomisés, mais cet imam réfute ces accusations. Que doit-on faire dans cette situation à la lumière du Coran et de la Sunna

Réponse :

Louange à Allah et que la paix et la bénédiction soient sur Son Prophète et Messenger, Mohammed, ainsi que sur sa famille et ses Compagnons :

La règle de base est de considérer le musulman comme étant innocent de toute accusation à son encontre et de penser du bien de lui jusqu'à preuve du contraire. Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : « ô vous qui avez cru ! évitez de trop conjecturer [sur autrui] car une partie des conjectures est péché. [...] » (Coran 49/12) Abû Hurayra, qu'Allah soit satisfait de lui, a rapporté que le Prophète () a dit : « Méfiez-vous des conjectures, car elles sont les pires mensonges. » (Boukhari, Mouslim)

Partant de cela, il est donc interdit d'accuser cet imam en se basant sur les dires de ces jeunes, surtout qu'il est imam d'une mosquée, et que ce dont il est accusé est grave et que cela peut pousser les gens à avoir une mauvaise opinion de ceux qui sont des exemples à suivre. Ces jeunes doivent donc prendre garde à ne pas répandre ce genre de calomnies et il ne faut pas y prêter attention.

Et Allah sait mieux.

Conclusion : circulez, y'a rien à voir !

L'imam, il peut y aller à fond puisqu' il ne faut surtout pas y « prêter attention », par crainte d'avoir « une mauvaise opinion de ceux qui sont des exemples à suivre ». Logique irréfutable !

Il me fait marrer le pape François avec sa repentance pour des curés qu'auraient tripoté les gamins au catéchisme voici trente ans... Quel petit joueur !

Afin de savoir si vous avez bien compris cette magnifique religion dont la sagesse guide la moindre de vos actions quotidiennes, je vous ai préparé un petit questionnaire. Les meilleurs gagneront un voyage à La Mecque !

JEU-CONCOURS : ÊTES VOUS UN BON MUSULMAN?

Répondez aux questions suivantes : l'action est-elle halal/haram ou bien
sujette à caution?

		HALAL	HARAM	ÇA DÉPEND...
1	Sauter en parachute	☐	☐	☐
2	Rire d'un comédien	☐	☐	☐
3	Regarder un dessin animé	☐	☐	☐
4	Regarder la présentatrice de télé	☐	☐	☐
5	Jouer à jeter des boulettes de papier dans une corbeille	☐	☐	☐
6	Apprendre des tours de magie	☐	☐	☐
7	Regarder des documentaires où des animaux s'accouplent	☐	☐	☐
8	Laisser un chat toucher le Coran	☐	☐	☐
9	Manger de la poule d'ornement	☐	☐	☐
10	Transporter des colis pouvant contenir du vin	☐	☐	☐
11	L'islam tolère-t-il la pédophilie ?	☐	☐	☐
12	Puis-je sodomiser mon chien ?	☐	☐	☐
13	L'excision	☐	☐	☐
14	Boire l'eau de lavage issue d'une ardoise sur laquelle sont écrits des versets du Coran	☐	☐	☐
15	L'eau des poissons rouges	☐	☐	☐
16	Publier des photos d'un bébé sur Facebook	☐	☐	☐
17	Peut-on siffler ?	☐	☐	☐
18	Envoyer des émoticônes par SMS	☐	☐	☐
19	Peut-on se torcher de la main droite ?	☐	☐	☐
20	Peut-on se soigner du mauvais œil en chauffant du plomb ?	☐	☐	☐

Demain vous saurez si vous avez gagné un voyage à la Mecque !

Si cet article vous a plu, n'hésitez pas à commander le roman de notre ami Raoul :

Raoul Girodet
**Objectif
La Mecque**

Un attentat jihadiste particulièrement meurtrier frappe Paris. Rendues folles de douleur par la perte d'un proche, quelques personnes perdent la raison et décident de se venger. Elles veulent mener une croisade contre l'islam et sont bien déterminées à mettre le monde à feu et à sang. Leur objectif : s'emparer de la Pierre Noire à la Mecque. L'action nous entraîne de la jungle d'Indochine aux sables du désert en passant par la mer de Barents. Le récit nous fait découvrir une galerie de personnages hétéroclites : un ancien para ayant sauté sur Dien Bien Phu, un chrétien maronite libanais, une Chinoise hackeuse surdouée, un agent des services secrets français caractériel, et un pilote de Canadair un peu fou.

S'ils parviennent à leurs fins, le monde s'embrasera.
Y aura-t-il quelqu'un pour les ramener à la raison ?

Raoul Girodet

Il y a 14 ans, il a fui la France à laquelle il est pourtant profondément attaché, selon la formule d'Edgar Quinet : « le véritable exil n'est pas d'être arraché de son pays ; c'est d'y vivre et de n'y plus rien trouver de ce qui le faisait aimer. »

Lassé de voir nos dirigeants adopter une ligne politique totalement opposée aux aspirations des citoyens, il a fui la dictature du politiquement correct et s'est réfugié sur une petite île dans des contrées lointaines, où il continue à suivre de loin l'inexorable déclin de notre société.

Et contrairement au dogme en vigueur : le niveau de la mer ne monte pas sur son île !

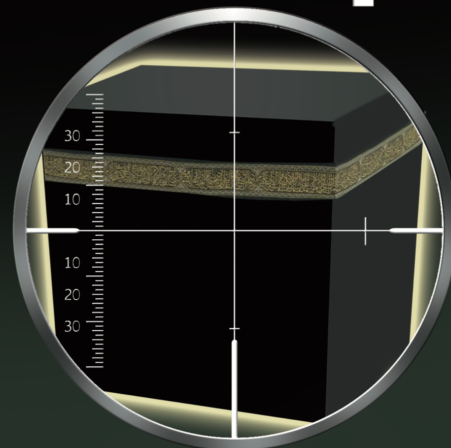
ISBN : 978-2-9546379-5-2



18,00€



Raoul Girodet
**Objectif
La Mecque**



Objectif La Mecque Raoul Girodet

Dans ce roman, un groupe de personnages hauts en couleur se réunissent pour se venger après un énième attentat islamiste sanglant. On trouve dans ce commando, un para, une hackeuse chinoise, un maronite, un agent secret un peu particulier. Ils préparent un coup extraordinaire destiné à frapper l'islam en son cœur, une sorte de 11 septembre inversé et à la puissance 10. Réussiront-ils ?

10 euros

Vous pouvez commander par courrier à Résistance républicaine, 101 avenue du Général Leclerc, 75685 Paris cedex 14 avec un chèque à l'ordre de Résistance républicaine.

Ou sur notre site via PayPal ou en utilisant votre carte bleue.

Objectif la Mecque

1 exemplaire €10,00 EUR ▼

Acheter



<https://resistancerepublicaine.com/livres/objectif-la-mecque/>